

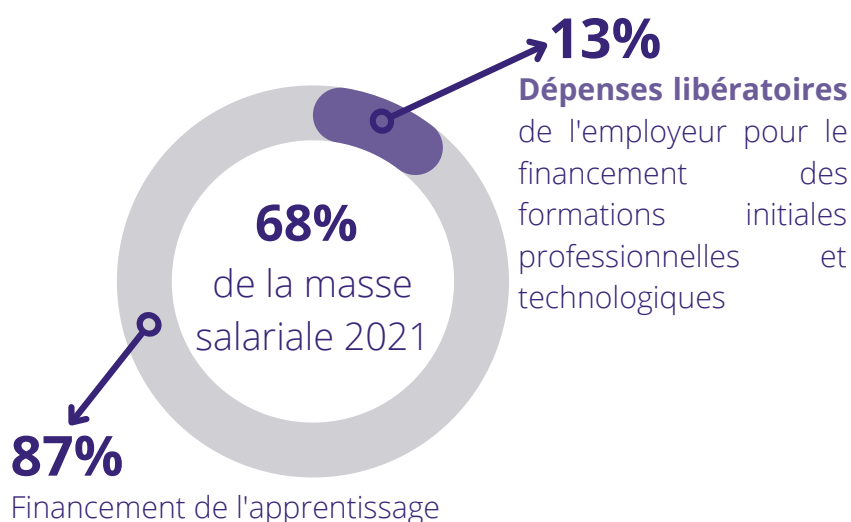
TAXE D'APPRENTISSAGE

2022

UFR STAPS MONTPELLIER

Le versement de la taxe d'apprentissage

Répartition 2022



Cette somme doit être versée au plus tard le 31 mai 2022. Elle peut être versée par carte bancaire, par virement ou par chèque. Une fois que les fonds sont reçus, vous recevrez un reçu électronique libératoire qui attestera l'opération effectuée en indiquant le montant et la date du versement.

QUI SOMMES NOUS :

Les formations proposées à l'UFR STAPS allient les enseignements scientifiques aux compétences spécifiques de chaque parcours. Nos étudiants consacrent une part importante de leurs études à l'approfondissement pratique et théorique de leur spécialité sportive.

Nos formations préparent à l'ensemble des métiers relatifs aux activités physiques : entraîneurs, professeurs d'éducation physique et sportive, enseignants en activités physiques adaptées, préparateurs physiques, coach, éducateurs sportifs, professionnels de la conception de matériels sportifs, professionnels du tourisme sportif et de l'événementiel sportif, cadres dans les secteurs de la performance sportive ou de la santé, enseignants-chercheurs, analyste vidéo, ...

En nous versant cette part libératoire vous ...



Investissez dans la qualité de nos formations et l'insertion professionnelle des étudiants



Participez à la création de formations adaptées à vos besoins



Contribuez au fonctionnement et à l'équipement pédagogique



Favorisez le développement des compétences de vos futurs collaborateurs



Financez la recherche au service de votre domaine d'activité



Bénéficiez d'un affichage dans le réseau des partenaires de l'Université de Montpellier et de l'UFR STAPS